

## **CLUB ARCACHONNAIS DE LA RETRAITE SPORTIVE**



Agrément Jeunesse et Sports 33S98001 Association régie par la loi 1901

Arcachon, le 22 octobre 2022

## CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MERCREDI 23 novembre 2022.

Madame, Monsieur, chers adhérents,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre club aura lieu le mercredi 23 novembre 2022 à 15 heures dans la salle du Tir-au-Vol à Arcachon.

Les questions prévues à l'ordre du jour sont les suivantes :

- 1. Présentation et approbation du rapport moral et du rapport d'activité..
- 2. Présentation et approbation du rapport financier 2021-2022.
- 3. Vote du budget prévisionnel 2022-2023 et fixation du montant de la cotisation pour 2023-2024.
- 4. Rapport des activités
- 5. Présentation et vote pour l'élection des nouveaux membres du comité directeur
- 6. Questions diverses.

Les questions écrites peuvent être déposées à la MA.AT avant le 18 novembre 2022.

Un cocktail clôturera l'Assemblée pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Comptant sur votre participation à cette Assemblée Générale et assurer le quorum, je vous adresse mes cordiales salutations.

Le Président : Christian Belair

## N.B.: Chaque adhérent(e) doit être à jour de sa cotisation 15 jours avant la réunion pour participer à l'Assemblée Générale.

POUVOIR pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 novembre 2022.			
Je soussigné(e) NOM	Prénom	licence ı	n°
donne pouvoir à NOM	Prénom.	licence	n°
aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du CARS le 23 novembre 2022 et de voter en mon nom.			
Fait à .		, le	
Inscrire à la main la mention : «Bon p	oour pouvoir»	Signature :	

N.B.: Un adhérent ne peut pas disposer de plus de deux pouvoirs.